SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Arts de la broderie)

Hygiène, sécurité et ergonomie en atelier

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Broderie, veuillez visiter :
capbroderie.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

ARTS DE LA BRODERIE

ÉDITION 2026

ÉPREUVE EP2 : MISE EN ŒUVRE, COMPÉTENCES D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET D'ERGONOMIE

nt : Aucun coefficient autonome pour cette thématique. EP2 : coefficient 11. Duré

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Repérer les dangers et évaluer les risques (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Prévenir les risques et réagir à un incident (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Organiser un poste de travail ergonomique (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Hygiène, rangement et transmission de l'information (5 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE ET CONSIGNES GÉNÉRALES : ATELIER DE BRODERIE LES FILS D'AZUR, LYON

Vous travaillez dans l'atelier de broderie Les Fils d'Azur. Vous préparez un poste de broderie sur machine, puis réalisez une courte série de motifs. Une collègue signale un passage encombré, un éclairage insuffisant au poste et une aiguille endommagée. Vous devez analyser les risques, proposer des mesures de prévention et organiser le poste de manière adaptée.

Cette évaluation porte sur des compétences d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie mobilisées dans les activités professionnelles du CAP Arts de la broderie. Le référentiel ne définit pas d'épreuve nationale autonome portant uniquement cet intitulé. Le coefficient 11 et la durée de 20 heures concernent l'EP2 dans son ensemble, et non cette seule thématique.

Répondez à toutes les questions. Les points attribués figurent auprès de chaque question. La somme des points est de 20.

PARTIE 1 : Repérer les dangers et évaluer les risques (5 points)

Identification des dangers dans un atelier de broderie

À partir de la situation décrite dans le DT 1 et des informations du DT 2, analysez les risques présents au poste de broderie.

1.1 (2 points) Relevez quatre dangers distincts présents dans la situation. Pour chacun, indiquez un dommage possible pour la personne.

1.2 (2 points) Pour l'aiguille endommagée et le câble qui traverse le passage, précisez pour chaque danger la situation dangereuse et l'événement susceptible de provoquer un accident.

1.3 (1 point) Classez, du plus prioritaire au moins prioritaire, les deux actions immédiates à mener avant la reprise du travail. Justifiez brièvement votre choix.

PARTIE 2 : Prévenir les risques et réagir à un incident (5 points)

Choix de mesures de prévention et conduite à tenir

La brodeuse utilise une machine à broder, des ciseaux et des aiguilles à main. Les mesures proposées doivent protéger l'opératrice et les personnes circulant dans l'atelier.

2.1 (2 points) Proposez quatre mesures de prévention adaptées aux dangers identifiés dans le DT 1. Au moins une mesure doit concerner l'organisation du travail, une autre le matériel et une autre le comportement de l'opératrice.

2.2 (2 points) Pendant la broderie, l'aiguille se brise et un fragment tombe près du pied de la machine. Décrivez, dans l'ordre, les actions à réaliser avant de remettre la machine en service. Appuyez-vous sur le DT 2.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.3 (1 point) Indiquez pourquoi il ne faut pas retirer un fragment d'aiguille à proximité d'une machine encore en mouvement ou alimentée.

PARTIE 3 : Organiser un poste de travail ergonomique (5 points)

Prévention de la fatigue visuelle et des contraintes posturales

Le DT 1 décrit le poste utilisé pour une séquence de broderie de deux heures. Proposez un aménagement réaliste tenant compte de la précision du travail et de la durée de la tâche.

3.1 (2 points) Relevez deux éléments de la situation susceptibles d'entraîner une fatigue visuelle ou une posture contraignante. Pour chacun, indiquez une conséquence possible.

3.2 (2 points) Proposez quatre ajustements du poste ou de l'organisation du travail pour réduire ces contraintes. Les propositions doivent être concrètes et compatibles avec une activité de broderie de précision.

3.3 (1 point) Indiquez un signe de fatigue ou d'inconfort que l'opératrice doit prendre en compte et une action adaptée à mettre en œuvre.

PARTIE 4 : Hygiène, rangement et transmission de l'information (5 points)

Maintien d'un atelier propre et circulation des informations utiles

En fin de séquence, l'opératrice doit laisser le poste prêt pour la personne suivante et signaler toute anomalie qui n'a pas pu être corrigée.

4.1 (2 points) Présentez quatre actions à effectuer pour remettre en état le poste après le travail, en distinguant le rangement des petits outils, la gestion des déchets et la propreté de la zone de travail.

4.2 (2 points) Complétez le DR 1 avec deux transmissions ciblées portant respectivement sur l'aiguille brisée et le câble encombrant. Pour chaque transmission, indiquez le fait constaté, l'action réalisée ou demandée et le résultat ou suivi attendu.

4.3 (1 point) Expliquez en une phrase l'intérêt de transmettre une anomalie à la personne responsable de l'atelier plutôt que de la laisser sans signalement.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : SITUATION DE TRAVAIL : POSTE DE BRODERIE SUR MACHINE

Opératrice : Lina, 19 ans, apprentie en broderie. Elle effectue une séquence de broderie de deux heures sur une machine à broder guidée.

Activité : installer un tambour, guider le tissu et contrôler régulièrement la régularité du motif. Les outils utilisés sont une paire de ciseaux, des aiguilles à main et un découd-vite.

Constats au poste : la chaise n'est pas réglée et Lina se penche vers le tissu; la lampe de poste est orientée vers le mur; une rallonge électrique traverse le passage entre la table et l'armoire; des chutes de tissu et des fils sont au sol; une aiguille de la machine est tordue; une boîte de rangement des aiguilles est ouverte près du bord de la table. La machine est en fonctionnement au moment où Lina remarque l'aiguille tordue.

Ressources disponibles : chaise réglable, lampe orientable, bac à déchets, boîte rigide à fermeture pour les aiguilles et fragments, arrêt de commande de la machine et consigne d'atelier affichée près du poste.

DT 2 : CONSIGNE D'ATELIER : UTILISATION DE LA MACHINE ET RANGEMENT DES OUTILS

Consigne interne affichée dans l'atelier Les Fils d'Azur. Elle décrit les mesures attendues dans la situation de travail présentée dans le DT 1.

- Avant toute intervention sur l'aiguille, arrêter la machine et attendre l'immobilisation complète des organes en mouvement. Suivre les consignes d'arrêt et de changement d'aiguille données pour la machine.
- Ne pas utiliser une aiguille tordue, ébréchée ou inadaptée. Signaler l'anomalie à la personne responsable de l'atelier. Ne remettre la machine en service qu'après vérification de son état et sécurisation de la zone.
- Ramasser les fragments avec un outil adapté, sans les saisir à mains nues, puis les déposer dans la boîte rigide prévue à cet effet. Signaler immédiatement tout fragment manquant ou non localisé.
- Maintenir les passages dégagés. Faire cheminer les câbles hors des zones de circulation ou utiliser une solution de protection prévue par l'atelier.
- Ranger aiguilles, ciseaux et découd-vite dans un rangement adapté lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas laisser d'objet piquant ou coupant au bord d'une table.
- Régler la chaise et la lampe avant de commencer. Maintenir une posture stable et varier les positions ou interrompre brièvement la tâche en cas d'inconfort, selon l'organisation de l'atelier.
- Après le travail, retirer les chutes et les fils du sol, déposer les déchets dans le bac prévu et laisser le poste propre et rangé.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Transmissions ciblées sur les anomalies du poste — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez le tableau pour les deux situations demandées en question 4.2. Indiquez des faits observables et des actions précises.

Tableau de transmissions ciblées

Situation ou cible	Faits constatés	Action réalisée ou demandée	Résultat ou suivi attendu
Aiguille de machine brisée ou endommagée	.....	.....	.....
Câble encombrant le passage	.....	.....	.....

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Broderie, classés par épreuve et par année :
capbroderie.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Broderie reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capbroderie.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.